

Salon Alexandrine R' à Aÿ-Champagne (51), 2 salariés, salon de coiffure

En 2011, Alexandrine REMY décide de donner une nouvelle orientation à son activité de coiffure. Pour cela, elle ouvre un nouveau salon, plus petit mais orienté sur une meilleure qualité et l'intégration des principes du développement durable.

« Il me semble important que la profession prenne en compte le développement durable. Nous avons engagé les bonnes pratiques progressivement. Voilà plusieurs années que je sensibilise mes salariés aux éco-gestes. Puis, j'ai décidé d'installer des économiseurs d'eau, de mettre à disposition du matériel plus ergonomique et de faciliter le tri sélectif des déchets. Aujourd'hui, nous avons franchi une étape importante en intégrant dès le départ, les principes environnementaux dans l'aménagement du nouvel atelier : isolation du bâtiment, ventilation, ergonomie... Les équipements installés vont nous permettre de réaliser de grandes économies sur les factures d'eau et d'électricité. L'ambiance de travail est également plus agréable et cela se ressent au contact de notre clientèle. Afin de valoriser ces engagements, nous avons décidé d'obtenir le label « Développement durable, mon coiffeur s'engage » en 2011 ».

Pour l'obtention du label, Alexandrine REMY s'est fixé un plan d'actions sur 3 ans.

« Cela nous a permis de valider ces nouvelles pratiques et de nous donner les orientations à prendre pour poursuivre l'amélioration de nos pratiques. Le salon a obtenu la note maximale de 3 étoiles mais nous pouvons encore progresser pour protéger notre santé et notre environnement ».



Situation actuelle du salon de coiffure ALEXANDRINE'R

Source : CNAMS